

Avis de constitution

SOCIETE « NOUR BY AG JEWELERY » en abrégé « NAGEWELERY »

Siège Abidjan, Marcory, Quartier-marcory, Lot 92,
Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUR BY AG JEWELERY » en
abrégé « NAGEWELERY »

Objet : La société a pour objet en Côte D'ivoire et à l'
Etranger :

- L'horlogerie ;
- Le commerce de bijoux, montre et accessoires d'habillements ;
- Le commerce de sacs, d'effets vestimentaires ;
- La décoration.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

D'une manière générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Quartier-marcory, Lot 92, Ilot 51

Dirigeant(s) Mme GHAZAL AMAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02907 du 25/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37679/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

